



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 3 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**« Un fruit pour la récré » : Stéphane Le Foll met en place un dispositif rénové et simplifié pour
faciliter la distribution de fruits et de légumes dans les écoles**
—

A la demande de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le programme « Un fruit pour la récré » a été rénové et simplifié, suite à un travail mené conjointement entre les professionnels de la filière, les services du ministère de l'agriculture et FranceAgriMer.

Ce programme permet de financer sur des fonds européens des achats de fruits et légumes destinés à être consommés par les enfants, à l'école et en dehors des repas.

Le Ministre a souhaité rendre le dispositif plus attractif, pour les collectivités territoriales comme pour les fournisseurs. Les modalités de financement des fruits et légumes et des mesures d'accompagnement pédagogique sont ainsi rendues plus simples au travers de la mise en place d'une aide forfaitaire.

Stéphane Le Foll a souligné que : « ces nouvelles modalités de fonctionnement du programme « Un fruit pour la récré » permettront de mobiliser pleinement l'enveloppe de 15 millions d'euros dont dispose la France, et contribueront ainsi à donner le goût et le plaisir de manger des fruits et des légumes aux plus jeunes ».

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière fruits et légumes a donné un avis favorable aux nouvelles modalités du programme, qui sera ainsi applicable dès la rentrée scolaire 2015/2016.

Pour en savoir plus sur les modalités de l'aide (données à transmettre, demandes de paiement et pièces justificatives...), voir la décision du Directeur Général de FranceAgriMer, publiée le 2 juillet 2015 au Bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (BO-AGRI) :
<https://info.agriculture.gouv.fr/qedei/site/bo-agri/historique>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture